

Présents : Mmes MONIER Magali, BERTRAND Béatrice. CHARLON Claude, D'ATANASIO Carla, DUROT Régine, MM., MINJOULAT-REY Claude, CLUZEL Florian, FARGIER Gérard.

Mme OLIVIER Nathalie : Excusée

M. CALICHON Romain : pouvoir donné à Mme DUROT Régine

M. LEVEQUE Denis : pouvoir donné à M. FARGIER Gérard

Secrétaire de séance : Béatrice Bertrand a été élue secrétaire de séance. VOTE : unanimité

1- Approbation du projet de PV du conseil municipal du 5 juin 2026

Le projet de PV préalablement transmis aux conseillers a été adopté. VOTE : unanimité

2- Acquisition d'une parcelle de terrain à la succession TESTUD/TEYSSIER

Madame le maire propose au conseil municipal d'acquérir la parcelle AH 520 de 2 405 m² qui jouxte la station d'épuration. Cette parcelle fait partie du lot de la succession TESTUD/TEYSSIER. La parcelle permettra d'aménager une zone de stockage et de broyage des végétaux. Le montant de l'acquisition négocié s'établit à 4 000 € auquel on rajoute les frais de notaire. Le conseil municipal donne tout pouvoir au maire pour réaliser cette acquisition. VOTE : unanimité

4- Cession d'une partie de la parcelle AM 353 à la SARL du Cayrou :

La SARL du Cayrou demande à acquérir une parcelle communale (N° AM 353). La commune ne souhaite pas la céder en totalité puisque des installations de l'ASL de la béalière des Clausses se trouvent sur une partie de cette parcelle. Il est proposé de conserver une partie de la parcelle. Le montant de l'acquisition négocié s'établit à 3 000 €, les frais de notaire et de servitude seront à la charge de l'acquéreur. Les frais de division parcellaire (876 €) seront à la charge de la commune. VOTE : unanimité

5- Participation aux frais de branchement AEP Pruneyrolles :

Suite à l'extension du réseau d'eau communal de Pruneyrolles permettant le raccordement de quatre habitations, il est proposé au conseil municipal de fixer à 400 € TTC le montant de la participation financière dû par chacun des quatre propriétaires concernés. VOTE : unanimité

6- Réfection de la calade de Pruneyrolles.

Ce dossier est en cours d'études. Ce sujet sera présenté au prochain conseil municipal.

7- Décision modificative au budget Eau et Assainissement

Il est nécessaire d'annuler le titre 19/2025 au budget de l'eau et d'assainissement (typage de mandat incorrect). Les crédits budgétaires étant insuffisants au chapitre 67, il y a lieu de prendre la décision modificative budgétaire suivante : enlever 4 152 € au compte 617 et rajouter 4 152 € au compte 673.

Vote : unanimité

8- Abandon du projet de mezzanine à l'entrepôt communal

Cet aménagement ne correspond plus aux priorités actuelles. Il est proposé aujourd'hui de procéder à l'annulation de cette délibération, ce qui entraînera automatiquement le retrait officiel des demandes d'aides financières auprès des partenaires institutionnels. VOTE : unanimité

9- Fixation des tarifs des concessions au columbarium

La municipalité a fait installer un columbarium de 12 cases permettant de déposer 2 urnes par case. Le coût de cette installation est de 6 500 €. Il est proposé de fixer les tarifs suivants pour les concessions :

- 15 ans : 400,00 €
- 30 ans : 650,00 €
- 50 ans : 1 080,00 €

Le règlement du cimetière sera modifié afin d'intégrer le columbarium. Il est prévu de proposer la vente des concessions à partir du 1er septembre 2026. VOTE : unanimité

10- Informations diverses

- projet de lieu de convivialité devant l'épicerie. Architecte/maitre d'œuvre : Estève et Dutriez
- Création d'une régie de recettes pour le CCAS (loto, pétanque...)
- 4 apéritifs de quartier ont eu lieu, d'autres sont prévus
- Porte du hangar du garage communal changé par la société SAFELEC le 8 juillet
- Projet : réfection de l'ancienne poste pour une profession libérale et location appartement au-dessus
- Loto : plus de 100 personnes présentes

11- Comptes rendus des réunions aux syndicats intercommunaux :

SEBA : 11 juin 2026 : création de 3 commissions : travaux, finances, usagers
23 juin : comité syndical

PNR : 30 juin 2026 : 75 nouveaux délégués réunis à Jaujac – élection du président du PNR : Mme Carine Vidal. 20 membres élus pour le bureau syndical représentant les communes

SDEA : Election des membres du bureau – pour notre secteur : Florian Méjean (Montpezat)

Fin de la séance : 19h36